

Programme

ECHAFAUDAGE ROULANT – MONTAGE, DEMONTAGE, VERIFICATION, UTILISATION,

Durée : 7 heures soit 1 jour

Nombre de participants : 2 à 10

Lieu : Dans vos locaux ou en Inter-Entreprise

Délai moyen d'accessibilité à la formation : 1 mois

Formateurs : Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

Pré requis :

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur, sans restriction au port de charges.
- Posséder une maîtrise de la langue française (parlé, lu, écrit)

Public :

Toute personne âgée de 18 ans et plus, susceptible de travailler en hauteur et de porter des équipements de protection individuelle (EPI)

Objectifs :

Aptitudes visées : Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur des collaborateurs, au montage, démontage, à l'utilisation d'un échafaudage roulant, en sécurité, selon recommandation R457.

Compétences visées :

Durant la formation les stagiaires apprendront à :

- Connaître les dangers et les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître les règles de montage, d'utilisation et démontage d'un échafaudage roulant
- Savoir communiquer et rendre compte à ses collègues

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.
- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).

Contenu pédagogique :

Partie théorique :

- Responsabilité civile et pénale : Adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux à réaliser,
- Statistiques des accidents
- Les différents acteurs de la prévention
- Les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur sur un chantier. (Balisage, co-activité)
- Analyses des risques - Identifier et analyser une situation dangereuse et la signaler
- Règlementation relative aux échafaudages (différentes classes, limite de charge, de hauteur)
- Acquérir des notions de mécanique et de résistance du système de protection utilisé
- EPI : Vérifications et utilisation

Partie pratique :

- Montage et démontage d'un échafaudage en sécurité, en fonction du type de chantier, et de l'environnement
- Déplacer l'échafaudage et le stabiliser en sécurité

Documents remis à la fin du stage (sous réserve de réussite)

- Livret pédagogique

Administratif :

- Il sera délivré une attestation de fin de formation
- Durée de validité 5 ans

Base réglementaire :

Texte de Loi : art R4323-69 créée par décret n°2008-244 du 7 mars 2008, art V.R4323-3 : la formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements. Confère la recommandation R408 annexe 3 référentiels de compétences du responsable du montage ou du monteur d'échafaudage.

Conditions de réussite

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)